

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Strasbourg, le 9 novembre 2023

L'Eurométropole de Strasbourg lauréate de l'AMI France 2030 pour les Pôles Territoriaux d'Industries Culturelles et Créatives

L'Eurométropole de Strasbourg est lauréate de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) dédié aux Pôles Territoriaux d'Industries Culturelles et Créatives (ICC) pour son projet Agoratrium. Cet AMI, lancé par l'État dans le cadre du plan France 2030 pour favoriser la structuration d'écosystèmes locaux et confié à la Banque des Territoires, vise à soutenir une quinzaine de pôles territoriaux dans le domaine des ICC.

Le projet Agoratrium se fixe pour objectifs de structurer une filière économique innovante dans le domaine de l'impression et des arts graphiques, en capitalisant sur le riche patrimoine, les techniques, les savoir-faire, et les métiers de l'imprimerie et des arts graphiques présents sur le territoire. Il ambitionne également de soutenir la recherche, l'innovation, la formation, et de favoriser la transition écologique et sociétale. Agoratrium se veut transversal, participatif, et ouvert sur le monde, va au-delà des frontières strasbourgeoises pour rayonner sur l'espace Rhénan et européen. Il s'inscrit dans l'héritage de Gutenberg, tant dans la transmission des techniques et des savoirs que dans l'innovation, et contribue au statut de *Strasbourg Capitale mondiale du livre UNESCO* en 2024.

Ce pôle territorial constituera à la fois un nouveau démonstrateur et un catalyseur des initiatives liées à l'environnement et à l'économie circulaire. Cette initiative s'inscrit dans la continuité des démarches d'écologie industrielle et territoriale que l'Eurométropole de Strasbourg a menées au cours des dix dernières années.

Le projet constituerait une nouvelle offre de services pour une variété d'usages et d'usagers : un lieu culturel et de formation, un laboratoire de design et de créativité, un lieu d'incubation territorial, une micro-usine, un hébergement d'entreprises, ou encore, des résidences d'artistes.

« Nous nous réjouissons de cette reconnaissance nationale et sommes convaincus que le projet Agoratrium contribuera significativement à renforcer la position de Strasbourg en tant que plaque tournante des industries culturelles et créatives, tout en préservant et en développant notre patrimoine artistique et technologique. Il symbolise notre engagement fort en faveur de l'innovation, de l'économie culturelle, et du développement durable. » déclare **Pia Imbs**, présidente de l'Eurométropole de Strasbourg.

« La première étape du projet, soutenue par cet AMI à hauteur de 75 000 €, permettra de renforcer l'ingénierie de projet et de préparer notre participation à l'appel à projets de financement qui sera lancé par l'État au printemps 2024. Nous avons d'ores et déjà reçu le soutien d'une cinquantaine de structures prêtes à s'impliquer dans la concrétisation de cette initiative. » ajoute **Caroline Zorn**, vice-présidente de l'Eurométropole de Strasbourg en charge de la métropole numérique et innovante.

Ce projet est porté par l'Eurométropole de Strasbourg, en partenariat avec la Ville de Strasbourg, l'entreprise FABEON, l'association l'Espace Européen Gutenberg, l'association Accro, l'association Les Ateliers Éclairés, La French Tech Est, l'incubateur SEMIA, la Société d'aménagement et d'équipement de Strasbourg (SERS), l'Université de Strasbourg (Unistra) et la Fédération des métiers d'art d'Alsace (FREMAA).

Pour plus d'informations : [Appel à manifestation d'intérêt « Pôles territoriaux d'industries culturelles et créatives »](#)